



La Cgt Educ'Action de l'académie de Nice



CGT EDUC'ACTION

U.D CGT Nice
34 rue Jean Jaurès
06000 NICE

à Monsieur Le Recteur de l'Académie de Nice
Rectorat de Nice
53 avenue Cap de Croix
06181 NICE

Objet: "prime de fin d'année" en direction des personnels ITRF/ATRF

Vous avez pris ces derniers jours une série de décisions relatives au versement de primes issues du reliquat de fin d'année payé par le Complément Indemnitaire Annuel (CIA). Ces sommes seront versées aux personnels sur les paies de décembre.

Nous nous sommes inquiétés que ces décisions ne semblaient pas bénéficier aux personnels ITRF/ATRF et notre inquiétude a été confirmée, cette semaine, par vos services. En effet, nous avons appris, officiellement, que ces personnels de catégorie B et C exerçant dans les laboratoires des EPLE ne percevraient pas cette prime. Nos interlocuteurs ont justifié votre décision en nous expliquant que vous auriez fait le choix de ne verser ce reliquat qu'aux seuls personnels administratifs (B et C) au motif "[qu'ils/elles] n'avaient rien perçu depuis 2 ans". Aussi, Monsieur le recteur, nous portons à votre attention que les personnels des laboratoires n'ont eux-mêmes rien perçu de tel au cours des deux dernières années.

Ainsi, dans un souci de justice et d'équité, sans bien évidemment remettre en question l'obtention de cette "cette prime de fin d'année" par les personnels administratifs, nous vous prions de faire le même geste financier en direction des personnels ITRF/ATRF en leur offrant, à tous-tes, la même somme que celle octroyée aux personnels des catégories administratives.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur Le Recteur, en notre dévouement pour le service public d'éducation.

Nice, le 2 décembre 2016

Olivier GERARD
Co-secrétaire académique de la CGT Educ'Action de Nice

CGT Educ'Action de l'Académie de Nice
06.62.01.08.93
secacad@cgteducationnice.org